



Académie - Académie de Strasbourg

Organisation / Politiques éducatives

Journées du 1% artistique

17 septembre 2015 - Action culturelle

Publié dans : Portail Carrousel Site grand public Site institutionnel Site professionnel

Lancement de l'opération 1% artistique par le Recteur au collège Vauban...

Jacques-Pierre Gougeon, Recteur de l'académie de Strasbourg,

accueilli par Rachelle Marx, principale du collège Vauban, a assisté à l'atelier de médiation et de pratique artistique proposé dans le cadre du lancement des Journées du 1% artistique.

L'artiste, Michel Déjean, a présenté ses œuvres avec les élèves au Recteur et à la délégation académique de l'action culturelle (Daac).

Ces journées prennent la forme d'opérations portes ouvertes conviviales permettant à toutes et à tous de découvrir l'art contemporain dans son quartier.

En savoir plus sur ce dispositif

Depuis 1951, le dispositif du "1% artistique" permet d'utiliser, à l'occasion de la construction, de la réhabilitation ou de l'extension d'un bâtiment public, un financement représentant 1 % du coût des travaux pour commander ou acquérir une ou plusieurs oeuvres d'art, spécialement conçues par des artistes vivants, afin de les intégrer au bâtiment considéré ou à ses abords.

Le "1% artistique" contribue donc à soutenir la création contemporaine et à construire le patrimoine de demain. 12 300 œuvres créées par près de 4 000 artistes confirmés ou émergents sont ainsi exposées en France métropolitaine et en outre-mer. Elles constituent aujourd'hui une collection à ciel ouvert, témoin des évolutions artistiques de notre pays.

1% artistique dans l'académie

Quatre autres établissements organisent leurs Journées du 1% artistique du 14 au 20 septembre :

- collège Jean Macé de Mulhouse,
- collège Lezay Marnésia de Strasbourg,
- collège de Herrlisheim,



Présentation de l'exposition avec l'artiste Michel Dejean